

L'Europe sans défense?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **123 (1978)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Europe sans défense ?

Sous ce titre, le général Robert Close, commandant la 16^e division blindée belge stationnée en Allemagne fédérale étudie la situation actuelle de l'OTAN et décrit le scénario de « 48 heures qui pourraient changer la face du monde » au cas où les forces du Pacte de Varsovie entreprendraient une attaque par surprise ¹.

Selon la préface due à Henri Simont, l'auteur « accumule en un énorme faisceau de preuves les données historiques, les fautes politiques, les insuffisances militaires, les doctrines surannées, la dispersion des ressources, les gaspillages dus à l'absence de standardisation; il nous montre une Europe apte à concevoir sa défense, mais sans volonté pour la réaliser ».

A l'OTAN, force est de constater l'érosion progressive des forces conventionnelles. La réduction du temps de service des appelés ou la suppression de la conscription se traduisent par une diminution des effectifs et de la qualité de l'instruction et de l'aptitude au combat. La modernisation des équipements, toujours plus coûteux, a également pour conséquence des réductions des effectifs, par souci d'économie.

La vulnérabilité croissante des flancs Nord et Sud est préjudiciable à la sécurité du Centre où se trouve le gros des forces terrestres.

L'intégration des forces nationales est insuffisante et il y a trop de matériels différents: 20 types d'avions, 100 types de bâtiments de la marine pour les seuls destroyers et au-dessus, 40 types de canons de 30 mm et plus. Il s'ensuit des systèmes parallèles d'entretien, de ravitaillement et d'évacuation, d'où un surcroît de personnel et de frais logistiques.

L'implantation des troupes n'est pas dictée uniquement par des exigences opératives. Malgré la « stratégie de l'avant » adoptée dans le secteur Centre Europe, de nombreuses garnisons du temps de paix sont trop éloignées des positions du temps de guerre. Le dispositif est tributaire des casernes, champs d'aviation et terrains d'entraînement disponibles dont la répartition est due en bonne partie aux données des zones d'occupation d'après 1945. Quoique très souhaitable, une amélioration sensible n'est guère concevable, en raison des frais considérables d'une

¹ Bruxelles, Editions Arts & Voyages, collection « Inédits », 1976.

part (350 à 450 millions de francs suisses pour une seule brigade comprenant 4 bataillons et des éléments d'appui) et, d'autre part, de la réticence de plusieurs nations à implanter le gros de leurs forces en Allemagne: ainsi une seule brigade sur six du CA néerlandais est stationnée en territoire allemand; quant au CA belge, l'une de ses deux divisions est en train d'être ramenée sur territoire national.

Conséquence de l'implantation des garnisons du temps de paix, plus de 50 % des forces terrestres de Centre Europe doivent parcourir plus de 100 km pour gagner leurs positions de combat. Le temps nécessaire aux divers mouvements prendrait de quelques heures à quelques jours.

En outre, des dispositions sociales du temps de paix viennent encore diminuer l'état de préparation et l'aptitude au combat des troupes. Au 1^{er} CA belge, les volontaires de carrière et les sous-officiers qui montent la garde durant le week-end bénéficient d'une compensation de trois jours de repos et ne sont astreints à reprendre leur service que le jeudi matin!

L'implantation dans le dispositif de combat reflète lui aussi l'ancienne organisation des zones d'occupation. Les CA allemands et alliés y alternent, ce qui souligne la solidarité de l'alliance, mais demande en contrepartie que les divers éléments soient de valeur similaire et qu'il n'y ait pas de point faible risquant de compromettre la cohésion du tout.

Ces constatations amènent le général Close à faire siennes les conclusions du général de Mazière, ancien inspecteur général de la Bundeswehr allemande: « Si la présence des forces est réduite et si leur déploiement est défavorable à tel point que le temps nécessaire pour gagner leurs positions du temps de guerre n'est plus raisonnable, une riposte rapide — au moins en ce qui concerne les attaques par surprise — n'est plus assurée. Cette situation aboutirait pratiquement à inviter l'agresseur éventuel à prendre des gages par surprise — *c'est-à-dire avec un délai d'alerte nul et sans indices préalables*, et mettre ainsi l'OTAN devant un fait accompli... Seules les forces immédiatement disponibles sont capables de résister efficacement aux attaques par surprise de l'ennemi. »

Ainsi la « disponibilité » et l'« instantanéité opérationnelle » sont donc des impératifs de la défense et de la sécurité de l'Europe, conclut le général Close pour lequel, au secteur Centre Europe, seules la 7^e Armée américaine et la Bundeswehr, soit 5 CA (14 divisions) sur 8 CA (22 divisions) paraissent offrir les garanties nécessaires.

Face à l'OTAN, le Pacte de Varsovie (et en premier lieu l'URSS) dispose de moyens de loin supérieurs à ce qui serait nécessaire pour décourager toute agression ou pour maintenir l'ordre chez lui. Les renforcements d'outre-mer de l'OTAN ne pouvant atteindre le continent européen avant des délais de plusieurs jours à un mois, l'OTAN serait rapidement confrontée, en cas d'attaque par surprise, à l'alternative suivante prévue déjà par le général Steinhoff:

- ou bien recourir prématurément, par manque de forces conventionnelles, aux armes nucléaires, tactiques d'abord, stratégiques ensuite;
- ou bien accepter le fait accompli de la conquête partielle ou totale de l'Europe occidentale.

Le scénario du général Close pour les « 48 heures qui pourraient changer la face du monde » est éloquent. Côté Pacte de Varsovie, deux conditions sont essentielles:

- la *surprise*, à la fois stratégique et tactique,
- la *vitesse et l'effet de choc*, en vue de s'emparer des objectifs fixés en moins de 48 heures afin de prévenir la riposte nucléaire et l'escalade du conflit.

Un objectif conquis en Europe centrale affaiblirait le potentiel de l'OTAN de manière considérable et pourrait servir de monnaie d'échange. En agissant par phases, on éviterait le franchissement du seuil nucléaire. Le Pacte de Varsovie aurait ainsi comme objectif premier la conquête du territoire de l'Allemagne fédérale. Il s'agirait d'atteindre le Rhin de Francfort à la Ruhr incluse.

Rédaction